proposé des contributions indirectes à Onzain.

Médaille d'argent de classe. M. Hérion, marqueur de nouvelles mesures de St-Omer.

Mention honorable. — M. Gayot Théophile, concierge fossoyeur du cimetière de Béthune; M. Alfred Sambourg, rapporteur au 2e chemin de fer.

M. Pilz Jules-Joseph, soldat au 84e d'infanterie, né à Pont-à-Marcq; Louis Blanard dit Pignol, soldat au 24e d'infanterie, né à Avesnes.

Robbe Romain, Delerue, Platto, Clovis Josse et Alphonse Devemy, gendarmes à la Compagnie du Pas-de-Calais; Pauquet Ernest, Alfred Aires Herren, Henri Turbin, cavalier au 21e dragons, pour leur conduite à Armentières, le 31 novembre, au cours de l'inondation et Paul Choquet, cavalier au 19e chasseurs.

Bureaux de poste

La mise en activité de l'abonnement de facteur-receveur municipal, créés à Provin (Nord), est fixée au 1er février prochain.

La circonscription postale de ce nouveau bureau comprendra l'unique commune de Provin desservie présentement par le bureau de Carvin (Pas-de-Calais).

Les Listes Electorales

Les listes électorales ont été mises à la disposition des électeurs, dans toutes les communes du district.

Pendant vingt jours, c'est-à-dire **jusqu'au 4 février**, les électeurs doivent aller vérifier s'ils sont inscrits et réclamer leur inscription; s'ils ont été omis pour une cause quelconque, ils doivent faire connaître leur nouveau domicile, s'ils ont changé depuis l'année de résidence; ils peuvent, en outre, demander l'inscription d'électeurs qui auraient été omis et faire radier les électeurs inscrits.

Ce n'est pas une raison parce qu'on a voté aux dernières élections, quelle que soient ces élections, pour ne pas aller vérifier son inscription. Afin d'éviter toute méprise dans le courant de l'année, les électeurs peuvent seulement à la mairie ou y envoyer quelqu'un avec mission de vérifier avec soin les listes électorales.

On ne doit pas oublier que *tout citoyen qui*, pour une cause quelconque, *ne sera pas inscrit ou n'aura pas fait sa demande d'inscription* devra, **avant le 4 février** *sur les listes électorales de sa commune*, **ne pourra prendre part à aucun vote pendant toute l'année 1895 et jusqu'au 31 mars de l'année 1896.**

Sont électeurs tous les Français âgés de 21 ans accomplis et n'étant dans aucun cas d'incapacité prévus par la loi.

La liste électorale comprend :

1. Tous les électeurs qui ont leur domicile réel dans la commune ou y habitent depuis six mois au moins.

2. Ceux qui auront été inscrits à l'un des rôles d'une des quatre contributions directes et, elle n'y résident pas qui auront déclaré vouloir y exercer leurs droits électoraux.

3. Ceux qui, en vertu de l'article 2 du traité du 10 mai 1871, ont opté pour la nationalité française et déclaré fixer leur résidence dans la commune, conformément à la loi du 16 juin 1871.

4. Ceux qui sont soumis à une résidence obligatoire dans la commune en qualité, soit du ministère des cultes reconnus par l'Etat, soit de fonctionnaire public.

Seront également inscrits les citoyens qui, ne remplissant pas les conditions d'âge et de résidence ci-dessus indiquées lors de la révision des listes, les complètent avant le *60e de définitive* ou 31 mars prochain.

Tout citoyen omis dans les dites listes pourra présenter sa réclamation; comme aussi, tout électeur inscrit sur les listes de la circonscription électorale pourra réclamer la radiation ou l'inscription de tout individu omis ou indûment inscrit.

Chronique Locale

ROUBAIX

Villa Constantin

Prime offerte aux souscripteurs de la Bouchée de pain

Le Comité apprenant que par ignorance ou malveillance, l'on faisait circuler des doutes sur le droit absolu de propriété de l'heureux gagnant de la Prime, informe le public que la personne favorisée par le sort en devient de propriétaire légitime sans aucune réserve ni restriction.

L'acte sera fait à son nom et il pourra aussitôt la louer, vendre ou démolir si bon lui semble.

Aucun doute à cet égard! Qu'on se le dise! et surtout qu'on fou souscrire en masse pour cette œuvre si utile et humanitaire au premier degré : « Donner à manger à ceux qui ont faim! »

On souscrit chez M. Jubé, rue de la Gare et chez les principaux débits de tabac. Pour chaque souscription de 1 franc il sera remis un reçu numérotés donnant droit au tirage de la Prime.

Bouchée de Pain

Dans la journée du 26 janvier, l'Œuvre de la Bouchée de Pain a distribué 600 rations et bouchées de pain aux grandes personnes et 1000 rations de pain aux petits enfants des écoles.

Dans la salle du Refuge de Nuit, 30 lits sur 30 ont été occupés.

*

Don du Pavillon des Plaisirs, 30 francs pour la Fête Saint-Paul, patron des bouleurs. — Trouvés sur la voie publique 0.50 centimes.

Société de Consommation de Roubaix rue Saint-André

Le résultat du 1er trimestre de l'exercice 1894-95 ressort pour les ventes à 33.67 0.0. Ce dividende remet aux prix nets suivants le prix du pain :

Gruau, 2 livres	0 fr. 36.36
Bâtard, 3 livres	0 fr. 33.07
Ménage, 4 livres	0 fr. 36.36

La Société n'emploie que des farines de 1re qualité et le poids du pain est garanti.

La Commission administrative.

Contributions

La mise en recouvrement des rôles de la taxe sur les voitures, chevaux, chiens et mulets, des rôles supplémentaires de 3e trimestre de l'année 1894 seront mises en vigueur à partir de ce jour.

Les contribuables qui se croiraient indûment imposés ou surtaxés, sont avertis qu'il leur est accordé trois mois à partir de ce jour, pour adresser à M. le Préfet une demande en décharge ou réduction.

Les réclamations auxquelles ils seraient parvenus à l'extrait du rôle et les quittances des termes échus au moment des réclamations, qui seront objet une cote au-dessous de rente francs ne sont pas assujetties au droit de timbre.

Rues du Luxembourg, Alfred Motte, Blanqui, Louis Dscottignies, Leverrier et place Faidherbe.

Une enquête est ouverte sur les projets de classement des rues du Luxembourg, Alfred Motte, Blanqui, Louis Dscottignies, Leverrier et Louis Dscottignies, Leverrier et de la place Faidherbe.

Les projets ci-dessus avec les plans y relatifs seront déposés à la mairie pendant quinze jours, du 28 janvier courant jusqu'au 11 février prochain, pour que les habitants puissent en prendre connaissance tous les jours de 9 heures à midi et de 2 à 4 heures du soir.

A l'expiration de ce délai, un commissaire enquêteur se rendra à la mairie pour recevoir les avis et les réclamations pendant trois jours, savoir : le 12, 13 et 14 février, de 2 à 4 heures du soir, les observations qui pourraient être faites sur le dit projet.

LES COMBATS DE COQS

Le premier concours international de coqs à Roubaix

C'est dimanche 17 courant 6 février qu'aura lieu chez M. Fleury Florin, 22 rue du Vieil-Abreuvoir à Roubaix, le premier concours de coqs de 1895, ce concours auquel prendront part 32 sociétés françaises et belges promettent d'être très intéressant car les meilleurs coqs connus sont réservés depuis longtemps pour affronter ce concours.

Voici les noms des sociétés engagées :

Société Beaurepaire, Roubaix — Pas de Chance, Ghislaine — les Sans-Peur, Roubaix — les Invincibles, Flobecq — le Coq Gaulois, Lille — les Amis Réunis, Erneghem — le Bon Vivant, Roubaix — les Six, Warcoing — les Amis-Réunis de l'Ours, Roubaix — les Amis-Réunis, Langemarck — Société *Gressier*, Saint-Amand-les-Eaux — la Flandre, Hulst — les Amis-Réunis, Hallain — les Bouchers, Estaimbrier.

Le Maison-Rouge, Lambersart : Jules Van Acker, Wévelghem — Les Amis de la France, Wallers — le Fidèle Blanchet, Marcq — le Clairon des Zouaves, Roubaix — Louis Lampe, Estaimbourg — les Sans-Peur, Wattrelos — Henri Lobeau, Comines — Arthur Pilot, Blandecques — Union Franco-Belge, soit pour ce concours 17 sociétés françaises et 15 belges.

Chacun chacun peut en juger par les sociétés inscrites, la lutte sera sérieuse et intéressante pour se disputer les 2450 francs de prix que les gagnants auront à se partager.

Le 1er prix, 600 francs; 2e, 350; 3e, 300; 4e, 250; quatre autres prix de 125 francs; huit autres de 75 francs.

Afin de faciliter le retour des amateurs venant de la Belgique, ce concours commencera à onze heures très précises du matin avec un arrêt de une *heure* après le premier tour.

Le tirage au sort aura lieu publiquement dans une salle attenante à l'établissement à 10 heures du matin; l'entrée du parc sera fermée aux amateurs à 10 heures et demie.

Des cartes pour les places numérotées sont à la disposition des amateurs au siège du concours chez M. *Fleury Florin*, 22, rue du Vieil-Abreuvoir.

Le Comité informe, qu'il vient d'élaborer un règlement du jeu de coqs, dans le but d'éviter les contestations qui souvent sont causes des difficultés et d'ennuis regrettables, raisons pour lesquelles nous engageons les amateurs de l'adopter d'un commun accord dans toutes les parties nécessaires; on peut se procurer ce règlement chez M. Fleury Florin, 22, rue du Vieil-Abreuvoir, à Roubaix.

N.-B. — Il se jouera au Grand-Parc, le dimanche 10 mars, une partie de coqs, qui engage 3x5 pour 500 fr. contre M. Felix d'Hoyère, de Courtrai.

Le lundi 18 mars (lendemain du grand concours), même partie 3x5 pour 500 fr. contre les bouchers de Tourcoing.

Il se battra 7 paires à chacune de ces parties, mise au parc à 4 heures.

Pour le comité,
A. VAISSIER.

Combat de coqs

Dimanche 27, rendage d'un 3 de 5 au Crétinier, Wattrelos contre le Clairon des Zouaves, Roubaix.

— Lundi 28 janvier, une magnifique partie de coqs 3 de 5 aller et retour aux lieu au Clairon des Zouaves, rue Pelart, 48, contre la société Jules Colonne, de la rue du Tilleul.

L'enjeu est 50 fr. et prime de plaisir à 10 fr.

A la demande du tirateur-amateur, la mise aura lieu à 4 h. 1/2 précises.

— Aujourd'hui dimanche 27 janvier, se jouera une partie de coqs 3 de 5 au Clairon à Roubaix, rendage de l'intéressante partie d'un 3/5 engagé contre l'Espoir. MM. Mullier frères, Henri Godet; Gaillard donne la part d'ambition qui existe entre les adversaires. Cette partie promet d'être animée.

Mise à 0.50 cent. Mise au parc à 4 h. 1/2 précises.

N. B. — Lundi prochain 31 janvier, rendage à l'Ours d'un 2/3 contre le Château de Lille, on battra 4 paires.

Chiens ratiers

Aujourd'hui à 5 heures précises aura lieu chez M. Mesplomb, place du Trichon. — Une partie de chiens ratiers engagée pour 5 et 5 pour 35 fr. contre le Club Hatier, de Croix.

Un défi de 20 francs est porté au chien parier qu'il ne pourra être occupé plus de 10 à cinq dans pour tuer 4 rats.

Grand cirque Lenkx

Aujourd'hui dimanche, continuation de la brillante série des représentations organisées par Mme Lenkx.

Nombreux débuts.

Engagé pour quelques jours seulement Master Harry, le plus fort aéropédiste de l'époque.

Débuts de M. Carl qui montera pour la première fois cheval d'école. M. Zette monte Marvaille, cheval sauteur.

Pour la première fois en France, nombre sensationnel entre tous : Tableau hippologique de 24 chevaux, tous en liberté et en même temps dans la piste présentés par le professeur Antony.

Première représentation de Sanpeur, grande pantomime historique jouée par 90 personnes. Deux grands ballets, mise en scène de M. J. Wickolet, musique arrangée par M. Wattiotil.

Toutes les attractions figureront au programme.

A six heures : les Clarkouinas; à dix heures et demie les 24 chevaux.

La représentation du soir commencera à 8 heures 1/2 précises afin de permettre au public des environs de profiter des derniers trains.

A 3 heures après-midi, brillante matinée enfantine.

Lundi, grande représentation.

Photographie artistique Victor HERMANT
105, GRANDE-RUE, ROUBAIX
12 portraits photographiques à 3 francs pour 5 francs
A partir de 5 fr. 50 la douzaine, avec prime
Portraits de laze « charbon » 10 et 12 francs la douzaine avec prime.

SALLE DOMINIQUE ROUSSEAUX
60, rue de l'Alouette, 60
Dimanche 27 Janvier 1895
GRAND BAL DE NUIT
PARÉ, TRAVESTI ET MASQUÉ

TOURCOING

Tirage au sort

Hier ont eu lieu les opérations du tirage au sort pour les deux cantons de Tourcoing. Elles étaient présidées par M. Gâtine, secrétaire général de la Préfecture.

Y assistaient : M. Caillaux, chef du bureau militaire; Pollyn, lieutenant de gendarmerie; les maires ou adjoints des communes; Rouillé, commissaire central.

Le canton Nord a tiré le matin et le canton Sud l'après-midi. Pendant la suspension, le déjeuner servi dans la petite salle des mariages par l'Hôtel du Cygne a réuni les diverses personnalités assistant aux opérations.

Le temps froid portait peu d'enthousiasme. *Aussi les conscrits n'ont-ils pas été très enrubannés* surtout pendant la matinée.

Quelques-uns cependant le le sont qu'un groupe de jeunes gens qui s'étaient enrubannés de rouge a fait conduire à un camarade du Blanc-Seau, jeune conscrit qui se targua d'idées socialistes avancées. La scène a pu que les agents pour intervenir dans une maison d'Epinay entre conscrits dépourvus de tout dividus qui avaient, disait-on, profané des ornements patriotiques.

A 4 heures 40, le tirage au sort était terminé. M. Maurice-Sit, adjoint, a remplacé à la gare M. le secrétaire-général de la préfecture et M. Caillaux.

Nous donnons ci-dessous la liste des conscrits de Tourcoing et leurs numéros de tirage.

Canton Nord. — Adolphe Amoye 508 — Henri Sallient 167 — Jules Ballons 247 — Eugène Bar-nolle 241 — Jules Bonte 229 — Emile Bouillie 156 — François Bataille 474 — Auguste Benoit 205 — Louis Bayart 207 — Achille Bonte 241 — Raoul Bonte 457 — Henri Bouche 265 — Jules Bonckoyt 188 — Louis Boulet 450 — Achille Bousseuaert 425